



CARDINAL - ARCHÉVÊQUE DE QUÉBEC
Primat du Canada

Strictement confidentiel
Québec, le 23 juin 2021

Madame (

La paix soit avec vous! Les allégations d'inconduite sexuelle que vous avez portées à ma connaissance il y a quelques mois, visant son Éminence le Cardinal Marc Ouellet, ont été directement transmises par mes soins au Pape François, supérieur immédiat du Cardinal.

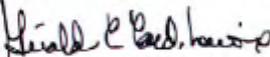
Pour y donner suite, le Saint Père a fait réaliser une enquête préliminaire selon la procédure prévue par *Vos Estis Lux Mundi*, sans participation directe ou indirecte de l'archidiocèse de Québec. Je suis informé que cette enquête a été réalisée à distance en raison des circonstances imposées par la pandémie et que des témoignages ont été recueillis, tant à Québec qu'à Rome. Cela a entraîné les délais que vous connaissez.

Suite à la réception du rapport de l'enquête qu'il avait demandé, le Pape François m'a communiqué ce 23 juin 2021 sa décision de ne pas retenir l'accusation portée contre le Cardinal, ne trouvant « aucune raison de prendre ultérieurement en considération l'incrimination aux dépens du Cardinal Ouellet en ouvrant la procédure prévue à l'article 17 de *Vos Estis Lux Mundi* ». J'ai cru bon de vous faire connaître immédiatement cette décision.

Je prie le Seigneur, madame (de vous aider à recevoir cette conclusion du Saint-Père et je demande à la Vierge Marie de vous accorder sa protection aimante. Je vous assure également de ma prière et de celle du pape François.

Fraternellement,




Gérald C. Cardinal Lacroix
Archevêque de Québec